



Ecole du Dragon Vert ®

Site Internet : <http://www.dragonvert.fr>

e-mail : contact@dragonvert.fr

Objet : Appel d'Offre en initiatives et propositions
pour la prévention du dopage sportif

Perpignan le 10 janvier 2005

Pr J.P. BLAYAC
Chef de Service
Service de Pharmacologie Médicale
CHU Montpellier
Hôpital Lapeyronie
191, Ave du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier Cedex 5

Au Professeur J.P. BLAYAC,

Suite à votre courrier en date du 29 novembre 04 concernant "l'Appel d'Offre en initiatives et propositions pour la prévention du dopage sportif", que vous nous avez adressé, nous vous exposons ci-après notre point de vue sur les questions qui vous préoccupent.

Quelles sont les causes principales du dopage ?

Multiples, ces causes se localisent avant tout dans l'état d'esprit :

- du sportif en tant qu'individu :

lorsque ce dernier donne, au sein de sa vie, une place prépondérante à la pratique de son sport, lorsqu'il s'identifie à ses résultats et n'a l'impression finalement de n'exister qu'à travers eux, lorsqu'il ne relativise plus sa pratique sportive par rapport aux autres composants de sa vie et qu'il perd la notion du danger liée aux excès, lorsque son sport est tout pour lui, seul compte pour lui l'objectif à atteindre, quoi qu'il lui en coûte, et quels que soient les moyens employés, même de se doper.

- des structures :

- le club sportif : la prospérité, la renommée, l'effectif du club sportif sont souvent liés aux résultats de ses membres en compétition. Son intérêt, son budget, ses actions, ses considérations se portent alors préférentiellement sur ses membres susceptibles de résultat au détriment des autres qui sont souvent délaissés.

Quand presque la totalité des activités du club est consacrée à une pratique du sport exclusivement compétitive, le club ouvre lui-même la porte vers le dopage.

A ceci, se rajoutent les intérêts propres du club qui a pris des engagements financiers, engagements qui ne seront couverts que s'il y a des recettes, recettes qui n'existeront que si le

public vient et il ne viendra que s'il y a des champions dans le club. Ainsi, l'orientation de la politique générale du club vers l'obligation de résultat est dessinée. Le club mettra en place tout ce qui favorisera ce résultat, des simples décisions de base aux complicités tacites et aux yeux fermés sur ce qui peut se passer en coulisse, dopage compris.

- **de l'état** : ce dernier attend aussi des résultats en raison de leurs retombées bénéfiques tant sur les humeurs sociales que dans le domaine économique. Il accorde des subventions et ses considérations vont aux sports "qui bougent". C'est une incitation indirecte à satisfaire les attentes de l'état pour obtenir ses faveurs (et ses subventions). Ainsi se définissent des politiques d'abord fédérales au niveau national, qui descendent en cascade au niveau des ligues régionales, puis des comités départementaux, et arrivent dans les clubs où le sportif applique les directives. Le sportif est le dernier maillon de la chaîne et s'il ne les applique pas, il est écarté. Ne voulant pas l'être, il fait tout ce qu'il peut pour être en mesure de produire ce que les directives attendent de lui.

- **des phénomènes de société** :

La tricherie. La compétition est présente dès le plus jeune âge dans la société, elle est un rouage intrinsèque de la société à tous les niveaux. Le degré des exigences dès l'école, « la barre très haute » pour beaucoup dans les secteurs professionnels, les tentations permanentes de la société de consommation poussent indirectement l'individu qui rencontre des difficultés dans son parcours à tricher pour parvenir à réussir.

La société incite à posséder ou à être conforme à un profil en exerçant une pression quasi permanente. Parallèlement, la perte des valeurs morales, du sens de l'éthique, s'accroît au fil du temps. La tricherie est un moyen facile, à la portée de l'individu dans la recherche de ses solutions. Elle apparaît dès l'école dans les "pompes" lors des examens ; dans les rapines de l'adolescence pour obtenir l'article de marque que la publicité expose (jusque dans l'intimité de chez soi via la télévision) et incite à posséder ; dans toutes les fraudes possibles qui visent à contourner des interdits vécus comme obstacles ; dans le dopage chez le sportif qui transgresse la règle en trichant à l'aide des produits non décelables.

On triche avec la règle, on triche avec la loi parce qu'elles sont aussi vécues comme oppressantes. La tricherie est partout et apparaît comme l'une des conséquences d'une société perçue comme violente, intolérante et intransigeante, par la pression qu'elle exerce mais aussi par ses réglementations contraignantes, pour le vécu personnel de beaucoup de personnes.

Le dopage n'est pas que sportif, on le retrouve chez l'étudiant, le chef d'entreprise, le tout un chacun qui ne peut démarrer sa journée sans sa dose de caféine.

Le regard de la société, souvent véhiculé par les médias, ne valorise que ceux "qui réussissent", qui sont performants. Il conditionne inconsciemment l'individu qui baigne en permanence dans cette atmosphère. Alors ce dernier veut être à la hauteur, il doit arriver et, lorsque son énergie s'épuise, il a recours à des stimulants : il se dope.

Le sportif est issu de la société. Elle a sa part de responsabilité indirecte dans le dopage.

La société d'aujourd'hui trouve son explication dans la société d'hier, son évolution, et l'absence des mesures nécessaires qui auraient dû être prises en leur temps pour enrayer le processus de décadence des valeurs morales. La lutte contre le dopage sportif, domaine particulier, ne peut se passer de considérations plus larges et de mesures à tous les niveaux de la société.

La situation de la société ne dépend pas uniquement de ses articulations internes. Elle dépend aussi de ses relations avec les sociétés des autres pays. Au niveau mondial, les sociétés de tous les pays sont toujours en compétition entre elles, économiquement et aussi sportivement, dans les J.O. et les grandes manifestations internationales. Comment va s'y prendre un Etat pour réguler la question du dopage dans son pays tout en ayant ses propres sportifs représentatifs au niveau international ? Surtout si les autres pays sont laxistes quant au dopage de leurs

athlètes. Le problème du dopage sportif contient une dimension internationale.

Quelles solutions concrètes et pratiques pourraient en réduire le risque ?

- une reconsidération de la vision globale de l'activité physique et sportive et la relativisation de l'importance de la compétition, surtout de tout ce dont on auréole le champion: gain, gloire, argent, notoriété. Revenir à et ne conserver qu'une compétition d'éthique. Replacer à sa juste valeur et réévaluer les proportions des bénéfices que l'on retire de la compétition. Lorsque les médias font miroiter les revenus mirobolants d'un champion de foot, comment expliquer aux jeunes qu'ils ne doivent pas tout faire pour arriver à la place de ce champion ?

- une volonté réelle de supprimer le dopage amenant à de véritables actions concrètes. Si la préoccupation du dopage ne sert qu'à satisfaire une opinion et, l'agiter, à donner bonne conscience aux responsables parce qu'il faut quand même des résultats, alors...

- l'action déterminante de l'état qui, par ses décisions et ses lois, jalonne le possible.

- des politiques fédérales et de clubs sportifs reconsidérées.

- l'éducation au niveau individuel, dès le plus jeune âge, au sens large d'abord, intéressant les valeurs morales, l'honnêteté et l'éthique. La collectivité ne doit-elle pas palier dans ce domaine aux défaillances de l'éducation parentale de plus en plus fréquentes ? Et plus précisément sur la sensibilisation à la question du dopage et de ses méfaits. Privilégier l'orientation de l'éducation vers des idéaux autres que compétitifs qui peuvent donner à l'individu des repères et la force d'échapper aux tentations.

- l'appui des médias influents dans la société qui peuvent être les vecteurs d'idéaux pour la jeunesse autres que ceux qui dérivent vers le dopage.

Pour notre part, nous avons déjà souligné la nécessité de reconsidérer l'approche sportive, pour ce qui concerne les arts martiaux, dans notre ouvrage << Considérations sur l'Art Martial >> - 2000 - (voir notre site Web <http://www.dragonvert.fr>) et au sein de l'Institut des Arts Martiaux Vietnamiens, via son << Manifeste >> consultable sur le site Internet <http://www.vietvodaoinstitut.com>.

Notre Ecole a, cette année, 18 ans d'existence. L'enseignement de l'art martial que nous pratiquons (Viet Vo Dao - Thanh Long) s'oriente selon trois axes : acquisition d'une technique de combat fiable, acquisition d'une méthode de culture de la santé, ainsi que permettre un accomplissement et un développement personnel. Ceci est fondé sur une connaissance de l'univers et de l'homme en harmonie avec la nature.

L'état d'esprit, dans lequel se pratique notre discipline, exclut le problème du dopage que nous n'avons jamais rencontré en 18 ans d'existence et qui nous reste étranger.

Nous espérons que notre modeste contribution sera utile à l'avancement de vos travaux.

La perspective de collaborer avec l'Antenne Médicale de Prévention et de Lutte contre le Dopage du Languedoc Roussillon, ne serait-ce que ponctuellement, dans le rôle d'un conseiller de l'antenne et dans la mesure où notre emploi du temps le permettrait, peut s'envisager.

Nous nous tenons à votre disposition quant aux éventuelles suites que vous estimerez profitables de donner à la présente.

Croyez, Professeur J.P. BLAYAC, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Francis FOURNIER